



COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU SUD
Entre-Deux - Saint-Joseph - Saint Philippe - Le Tampon

Envoyé en préfecture le 18/12/2012
Recu en préfecture le 18/12/2012
Affiché le
**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DU MERCREDI 12 DECEMBRE 2012**

AFFAIRE N° 06

Approbation du Plan Pluriannuel d'Investissement 2011-2014 – Service Eau Potable

L'an deux mille douze, le mercredi douze décembre à seize heures, régulièrement convoqués le six décembre, les membres du Conseil Communautaire de la Communauté d'Agglomération du Sud se sont réunis en salle de réunion du conseil, sous la Présidence de Monsieur Didier ROBERT, Président.

NOTA

Le Président certifie que le nombre de conseillers en exercice est de : 44

Présents : 24
Représentés : 6
Absents : 14

ETAIENT PRESENTS – TITULAIRES

Rose Méry ETHEVE- Anathalie FUMA- Eulalie GOULJIAR- Allain GRONDIN- Isabelle GROSSET-PARIS— Annie Marguerite HOARAU -Rose Gilberte LAURET - Liliane LEBON- Patrick LEBRETON- Marie Andrée LEJOYEUX- Harry Claude MOREL- Paulet PAYET- Jacky PAYET- Stéphane PAYET -Edy PAYET - Gilbert RIVIERE- Guy RIVIERE – Olivier RIVIERE - Didier ROBERT -Nadège SCHNEEBERGER- Guy SORRES - Josian SOUBAYA SOUNDROM

ETAIENT PRESENTS – SUPPLEANTS

Yoland LEVENEUR suppléant de Marc ERAPA – Jean Philippe METRO suppléant de Michel GERARD

ABSENTS

Jocelyne BATIFOULIER - Marie Paule AMILY MUSSARD -José CADET -Josette CHANG KUW - Marie Josée GINET -JeanPierre GEORGER-Blanche Reine JAVELLE -Jean Michel LEBON- Nadhira LOCATE - Clarita TURPIN - Béatrice MOREL - Harry MUSSARD - Axel VIENNE - Bachil VALY

ABSENTS-PROCURATION

Blanche LEBRETON donne procuration à Liliane LEBON- Jean Marie GRONDIN donne procuration à Marie Andrée LEJOYEUX - Henri-Claude HUET donne procuration à Harry Claude MOREL - Roland Joseph K'BIDI donne procuration à Josian SOUBAYA SOUNDROM - Nazir Ahmad PATEL donne procuration à Edy PAYET - Nicole PERETTI donne procuration à Paulet PAYET

Il est procédé, conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à la désignation d'un secrétaire de séance pris au sein du Conseil : Mademoiselle Marie Eulalie GOULJIAR a été désignée à l'unanimité pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU SUD (CASUD)

L'Entre-Deux, Saint-Joseph, Saint-Philippe, Le Tampon

**Conseil Communautaire**
Séance du mercredi 12 décembre 2012 à 16H00**AFFAIRE N°06****Approbation du Plan Pluriannuel d'Investissement 2011-2014**
Service Eau Potable**Note de synthèses**

Le Président rappelle à l'Assemblée que la Communauté d'Agglomération du Sud, par délibération du 30 novembre 2011, s'est dotée d'une Programmation Pluriannuelle d'Investissement définie en fonction des capacités financières de la collectivité.

La finalité de cet outil est d'avoir une vue d'ensemble des projets et programmes d'investissement permettant ainsi aux élus de faire des choix équilibrés en matière d'investissement sur le territoire. Il a pour ambition d'accompagner la poursuite du développement des infrastructures en eau potable afin d'améliorer la qualité du service rendu aux usagers tout en renforçant le caractère précurseur du développement durable.

Ainsi, en 2011, les projets d'investissement qu'a envisagés de porter la Communauté d'Agglomération du Sud sur l'ensemble de son territoire concernaient principalement les quatre thèmes suivants :

-La modernisation et le renforcement des canalisations existantes de distribution d'eau potable : ce thème a pour objectif de garantir une meilleure distribution de l'eau à l'ensemble des abonnés en combattant notamment la dégradation des rendements des réseaux.

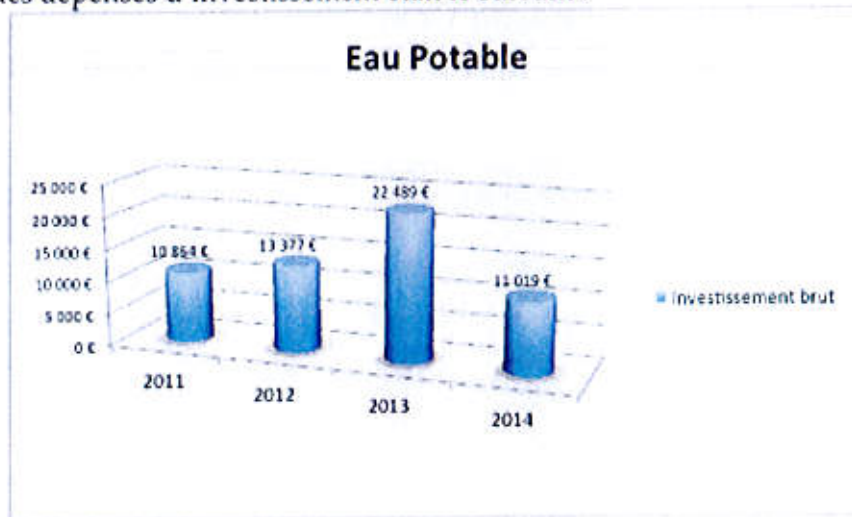
-La sécurisation de la ressource en eau : il s'agit de réhabiliter certain captage et d'améliorer les équipements existants et d'interconnecter les ressources.

-Le développement des systèmes de stockage et la protection de la qualité de l'eau potable distribuée : ce point concerne la création de nouveaux réservoirs et l'installation des équipements permettant la maîtrise de la qualité de l'eau potable distribuée : usine de potabilisation, turbidimètre,

...

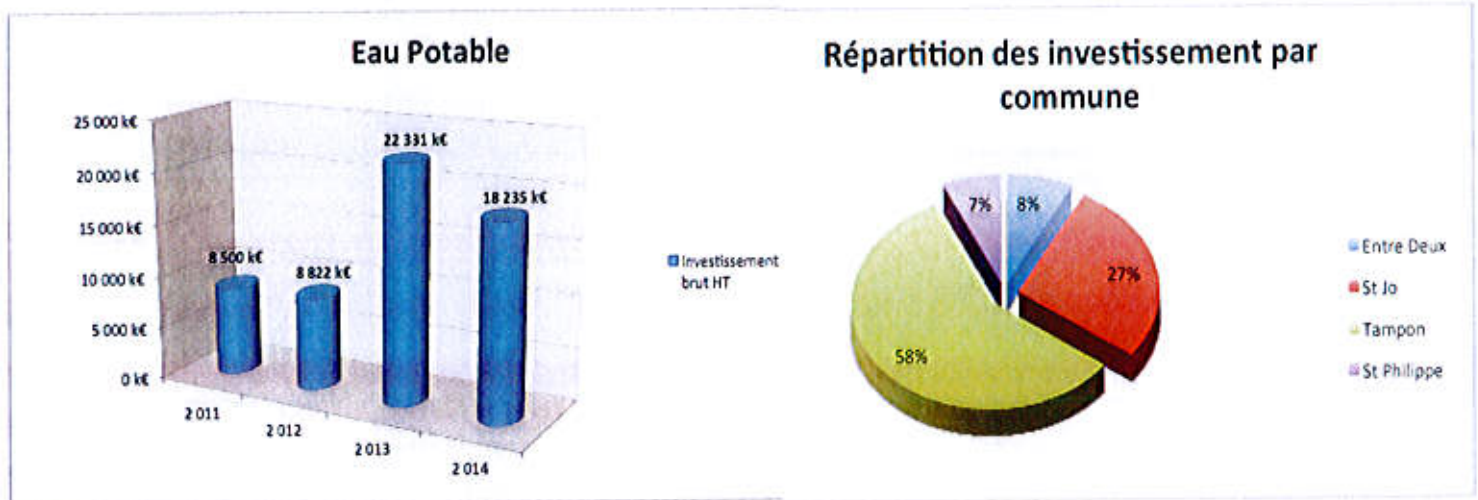
- **La réhabilitation des infrastructures existantes : la conservation en bon état du patrimoine,** souvent très ancien, fait partie de ce thème (réservoirs, station de pompage).

Le cycle des dépenses d'investissement était le suivant :



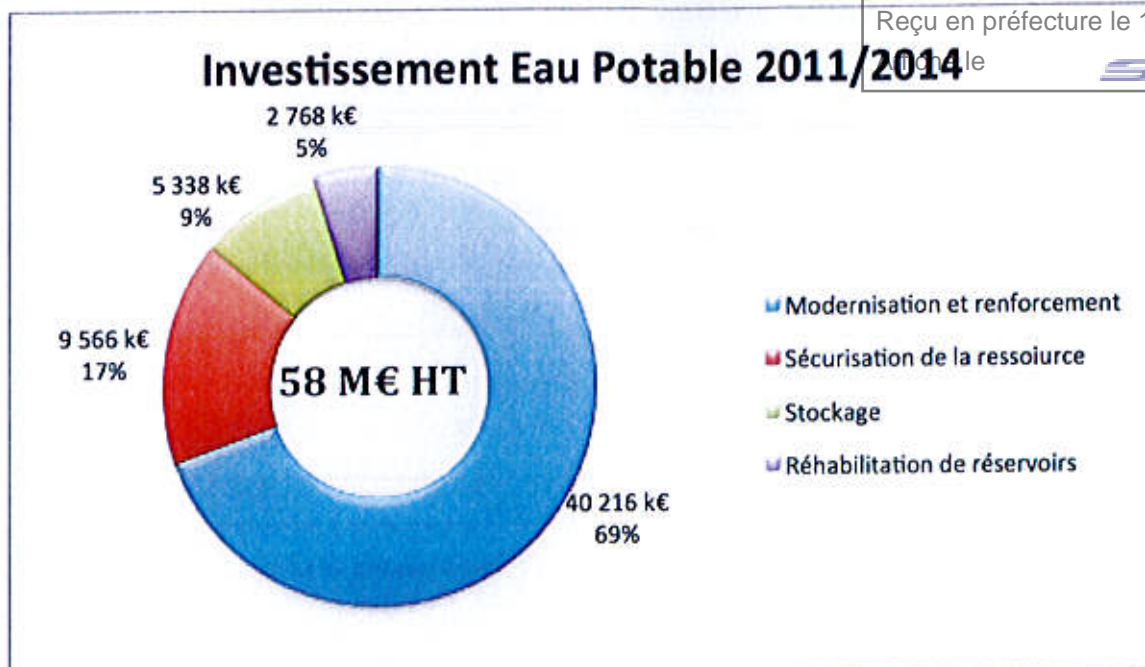
Divers événements notables tels que l'actualisation des prix au regard des marchés notifiés, la prise en compte de nouvelles opérations (Equipement du forage du Haut du Baril par exemple) conduisent aujourd'hui à réactualiser le Plan Pluriannuel d'Investissement tout en maintenant le montant global d'investissement.

Ainsi, l'évolution des dépenses d'investissement actualisée est la suivante :



Investissement Eau Potable 2011/2014

SLO



Le détail des opérations constituant le PPI est joint en annexe.

Il est donc proposé à l'Assemblée :

- ^ D'approuver le Plan Pluriannuel d'Investissement actualisé sur la période 2011/2014,
- ^ De préciser que cette programmation peut être réactualisée chaque année au moment du Débat d'Orientations Budgétaires,
- ^ D'autoriser le Président ou le Vice-Président délégué à signer toutes pièces relatives à cette affaire.

Le Conseil est prié de bien vouloir en délibérer.

DECISION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Le Conseil,

Entendu l'exposé du Président,

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

Décide :

- ^ D'approuver le Plan Pluriannuel d'Investissement actualisé sur la période 2011/2014,
- ^ De préciser que cette programmation peut être réactualisée chaque année au moment du Débat d'Orientations Budgétaires,
- ^ D'autoriser le Président ou le Vice-Président délégué à signer toutes pièces relatives à cette affaire.

POUR EXTRAIT CONFORME

Pour le Président et par délégation

Le 2ème Vice-Président



Olivier RIVIERE